

Bulletin municipal



LEYNHAC

Année 2019



Commune de Leynhac

<http://www.leynhac.fr/>

Secrétariat : Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h - Tél ; 04 71 46 96 52

Agence postale : Du Lundi au Vendredi de 10h à 12h - Tél : 04 71 49 01 00

Bibliothèque : Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h

Permanences : Lundi de 10h à 12h : Nathalie ROQUES

Mercredi de 10h à 12h : Laurent PICAROUGNE

Mairie : Tél : 04 71 49 04 92 - Fax : 04 71 43 80 02 - Courriel : mairie@leynhac.fr

Nous vous demandons de respecter les horaires d'accueil

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE

VIE MUNICIPALE

BUDGET
LE CCAS
HOMMAGES

CADRE DE VIE

VOIRIE
BÂTIMENTS COMMUNAUX

ENFANCE ET JEUNESSE

VIE DE L'ÉCOLE
NOTRE ÉCOLE : RÉCOMPENSÉE ET LABELLISÉE

VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION

BOGU'ART LEYNHAC
CLUB DE L'AMITIÉ
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
COMITÉ DES FÊTES
SOCIÉTÉ DE CHASSE DE LEYNHAC
LEYNHAC MOTO QUAD
ASSOCIATION MARGUERITE ET JOSEPH CLAUZET

VIE PRATIQUE

TARIFS MUNICIPAUX
TARIFS DE LA SALLE JEAN CIPIERE
ÉTAT CIVIL

Chers habitants,

Tout d'abord à l'aube de cette nouvelle décennie, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une très belle et heureuse année 2020 pour vous et vos proches. Que le bonheur, la santé, la réussite soient au rendez-vous.

Une nouvelle fois, ce bulletin municipal vous présente les réalisations et les projets de Leynhac ainsi que les animations de l'année écoulée.

Je tiens à féliciter l'ensemble des bénévoles, membres des associations communales, qui proposent et organisent des animations toujours de qualité tout au long de l'année. Toutefois, avec beaucoup de peine, nous prenons acte de la décision de l'assemblée générale du comité de fêtes de mettre en sommeil ses animations pour 2020, faute de bénévoles. En espérant que des personnes s'engageront, le conseil municipal a décidé d'apporter une aide technique, matérielle et financière à l'organisation de la fête patronale du 15 Août, journée importante pour la vie du village.



Divers projets et travaux sont en cours :

Au niveau du réseau d'eau potable, des travaux sont actuellement effectués sur le château d'eau de Brousal afin de sécuriser la qualité de l'eau distribuée, par l'installation d'un dispositif de traitement de l'acidité et de chloration.

Le château d'eau de Lagardette n'est plus exclusivement alimenté par l'eau provenant de St Antoine. Après une phase d'évaluation de l'interconnexion avec St Antoine, en accord avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) et compte tenu du coût de fonctionnement deux fois moins cher du captage du Puits du Ser, celui-ci a été remis en service avec une qualité sanitaire de l'eau satisfaisante. En période de forte sécheresse et afin de préserver l'approvisionnement, il est toutefois indispensable de maintenir les 2 points d'alimentation.

Concernant la voirie communale, en 2019 des travaux d'élagage ont été réalisés ainsi que la réfection de chaussée, il en sera de même en 2020.

Le déploiement de la fibre optique très haut débit a nécessité des travaux d'enfouissement de réseau et d'extension de réseau filaire. Ceux-ci se poursuivront en 2020 ainsi que la mise en place de l'adressage sur tout le territoire communal afin d'envisager à compter de 2021 l'abonnement des usagers au très haut débit.

La restauration du Prieuré, inscrit au livre complémentaire des monuments historiques, à la Chapelle Notre Dame du Pont est en cours. Cette opération a pu se réaliser grâce à la générosité de l'association des Amis de la Chapelle du Pont ainsi que le concours financier de l'Etat, du Conseil Régional (Aura) et du Conseil Départemental du Cantal.

Prochainement, le chœur de l'église de Leynhac devrait bénéficier de travaux de réfection de peinture par l'entreprise Edouard Bigand.

Enfin, le conseil municipal de Leynhac a récemment validé le projet de développement urbain. Celui-ci a été élaboré en partenariat avec le CAUE et le cabinet d'architecture Métafore. Il consiste notamment à :

- L'aménagement de l'atelier communal technique en lieu et place de l'ancien garage Mas
- La création d'un espace convivial et aménagé après démolition de la vieille forge à proximité de l'auberge afin de rendre le lieu plus attractif et accueillant.
- Le réaménagement de l'espace public entre la mairie, l'école le parking et le local associatif.
- La création d'un parking derrière la salle polyvalente, à proximité du cimetière.

Pour terminer, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont décidé en 2019 de s'installer ou de poursuivre leur projet de vie sur notre commune : à Chaules, à Bel air, au Fort ou dans le bourg. Bonne lecture et merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.

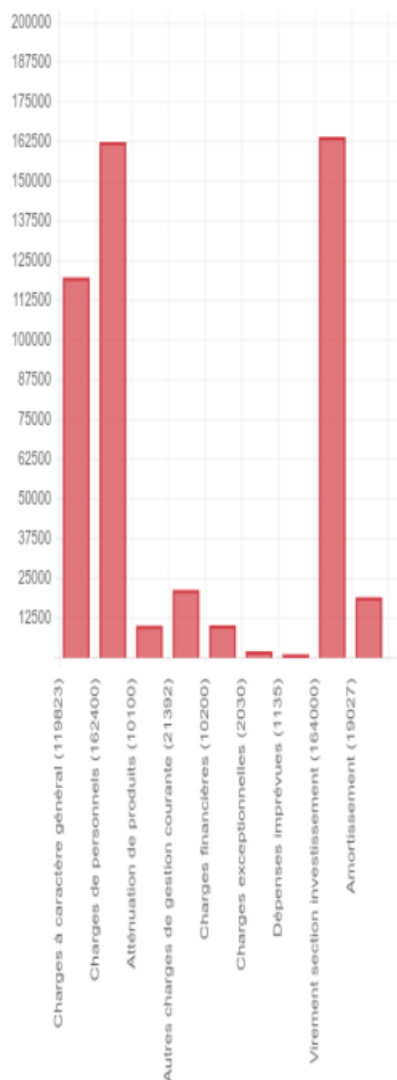
Très cordialement, Laurent Picarougne, Maire de Leynhac

VIE MUNICIPALE

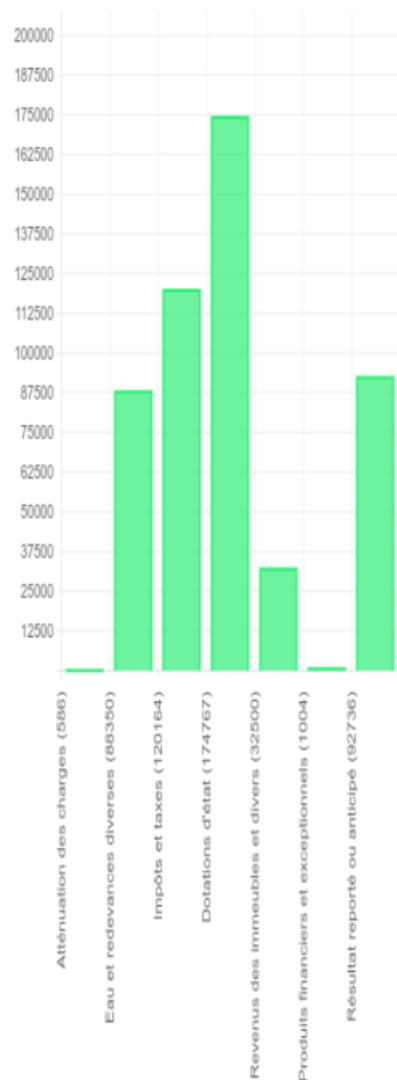
LE BUDGET 2019

DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT POUR 510 107 €

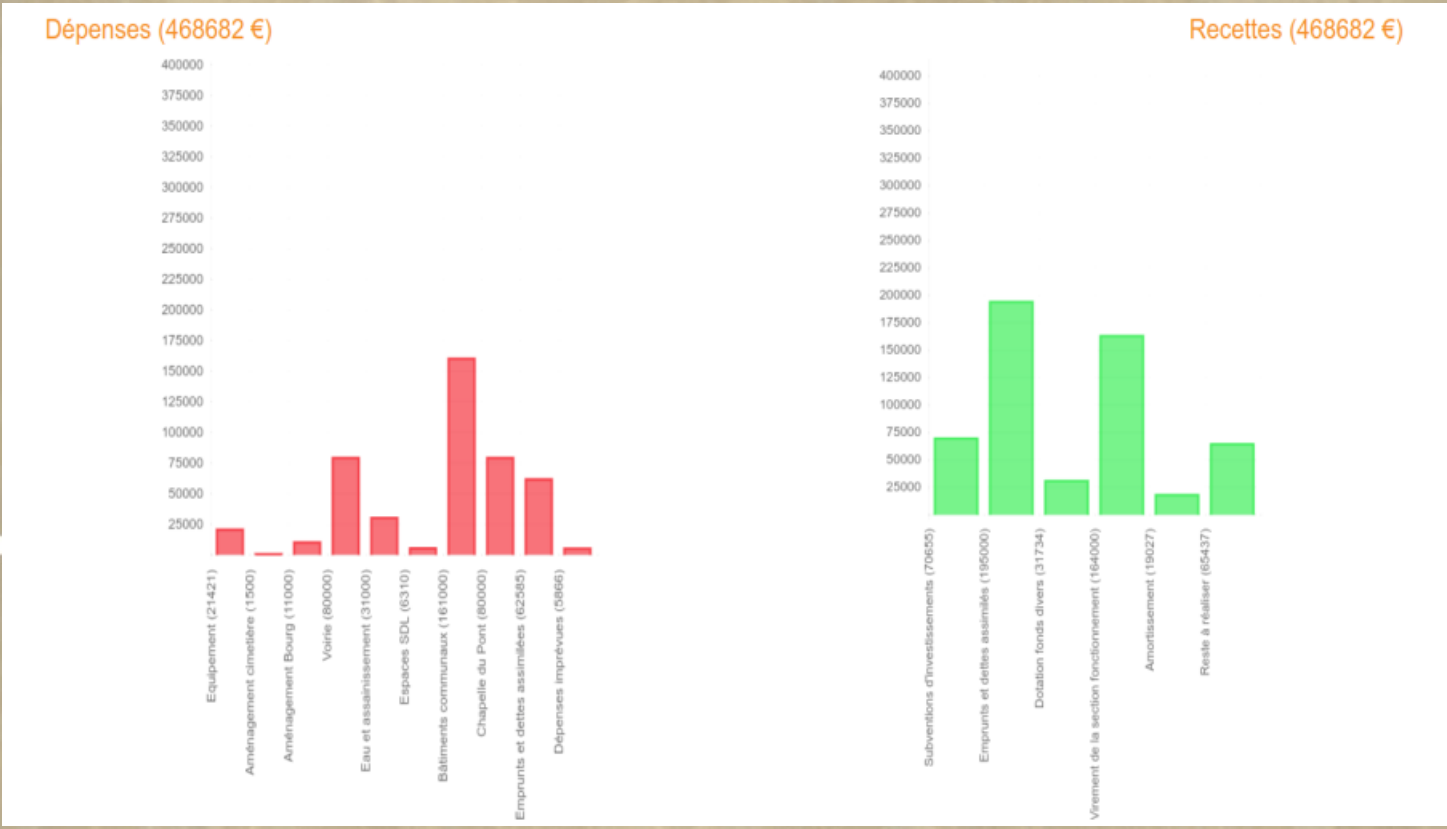
Dépenses (510107 €)



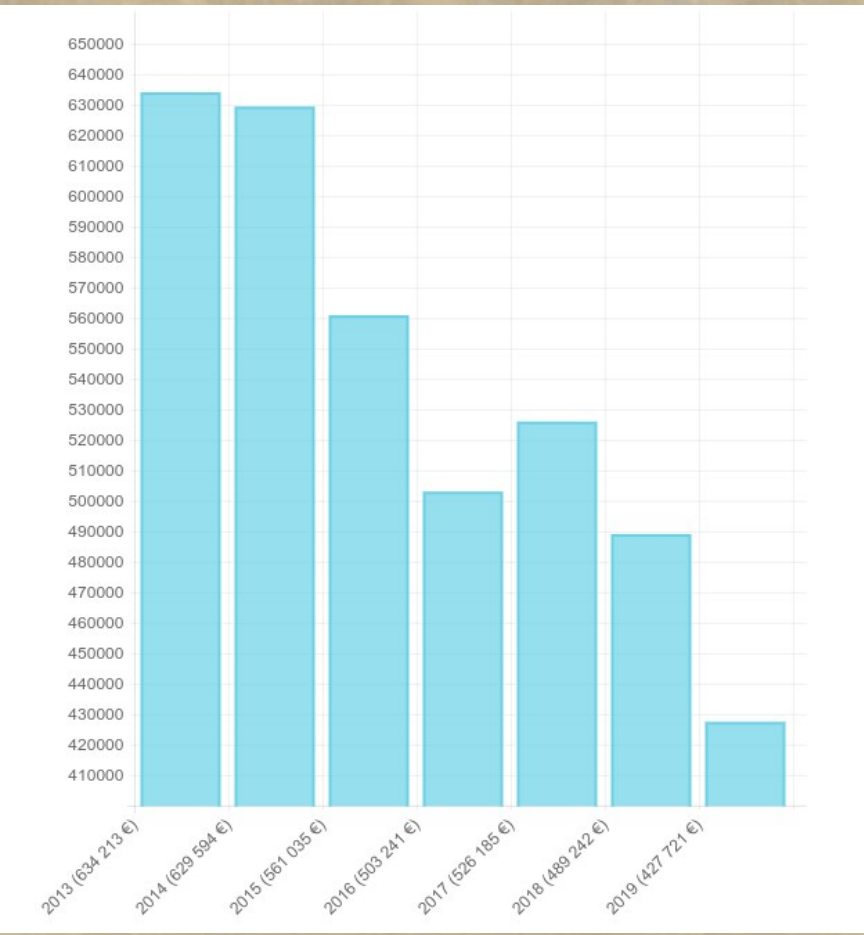
Recettes (510107 €)



DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT POUR 468 682 €



EVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE DE 2013 À 2019



LE C.C.A.S

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ACTIONS DU CCAS DE L'ANNÉE

Lors de la dernière réunion du CCAS, une minute de silence a été respectée en hommage à Monsieur Georges BRUEL . Il a fait partie du CCAS durant de nombreuses années

NOCES D'OR ET PLATINE



C'est avec beaucoup d'émotion et de sympathie que les membres du CCAS et le conseil municipal se sont retrouvés pour honorer deux couples de notre commune.

Un plateau et une plante ont été offerts à Monsieur et Madame ROQUES du sol pour leurs noces d'or.

Pour les noces de platine de Monsieur et Madame BESSOMBES une horloge gravée et une plante.



Un pot de l'amitié avec familles et amis a clôturé chacune de ces manifestations.

AIDE AUX FAMILLES

Comme chaque année, le CCAS accorde aux familles domiciliées sur la commune et dont les enfants sont scolarisés en écoles primaires, collèges ou lycées une aide forfaitaire de 5,50€ par nuitée dans la limite de 5 nuitées par enfant.

Les élèves de Leynhac sont partis en voyage au Lioran, aux galinettes les 9 et 10 mai 2019.



Livret d'épargne : une somme de 31€ a été accordée à Arsène CHOUAIB.

ACTIONS DU C.C.A.S DE L'ANNÉE

REPAS ET COLIS DE NOËL

Le dimanche 15 décembre a eu lieu le repas des aînés de 65 ans et plus. Un vin d'honneur a été offert par la commune et après un mot de Monsieur le Maire, les 42 convives ont pris place pour déguster le succulent repas préparé et servi par Elise BRUEL. Un chevreuil a été offert par l'ACCA. Jean Claude BRUEL et Robert PENOU ont poussé la chansonnette. Quelques pas de danse au son de l'accordéon de Monsieur Georges GUY ont clôturé l'après midi.

Pour les personnes de plus de 80 ans n'ayant pas pu participer au repas, un colis leur a été apporté par les membres du CCAS soit 32 colis répartis en 19 simples, 4 doubles et 9 en maison de retraite.



VENTES DE BOIS ET PIQUETS

- ◆ piquets appointés (2m) : **2€20**
- ◆ piquets de clôture (1m50 à 1m70) : **1€70**
- ◆ sur commande : piquets (2,50 m) : **3€**
- ◆ bois de chauffage pris sur place **20€** la stère, **80€** la brasse

HOMMAGE À ROGER BALDY

Durant plus de 52 ans, Roger a participé à la vie du village.

Il s'est investi au sein du comité des fêtes comme membre très actif et trésorier. Il peut revendiquer légitimement la paternité de la notoriété du feu d'artifice de la fête patronale du 15 Août à Leynhac.

Très engagé au niveau de la FNACA, il n'hésitait pas à parcourir plusieurs Km aux quatre coins du Cantal pour participer aux travaux du comité départemental. Il a offert à la commune la stèle en granit, commémorative de la fin du conflit en Algérie.



Roger devient conseiller municipal et durant 25 ans il a fait preuve de dévouement et a servi notre collectivité. De l'avis de tous, avec une participation assidue, il avait le sens des responsabilités, de l'engagement et de l'intérêt général.

Il aimait Leynhac et la châtaigneraie. Comme dans le milieu professionnel, il avait à cœur de transmettre le savoir aux nouvelles générations. Ainsi, dans le cadre de la labellisation Eco-Ecole il a fait découvrir aux enfants scolarisés la culture du châtaigner et son utilisation.

Chaleureux, attentionné, il était apprécié de tous pour son implication dans la vie du village et son respect des autres.

Roger, nous te disons au revoir et merci.

HOMMAGE À GEORGES BRUEL



Georges était un homme qui ne laissait personne insensible. Il avait à cœur de participer à la vie du village. Tout au long de sa vie, il s'est investi au sein des associations communales notamment comme dirigeant du club de foot, président de l'Association de chasse et comme membre actif du comité des fêtes et de l'Association des Parents d'Elèves.

Depuis 47 ans, Georges était membre du Centre Communal d'Action Sociale, une longévité exemplaire. Représentant l'UDAF au sein du CCAS, il défendait l'intérêt des familles, des aînés et des plus démunis. Devenu vice-président il prenait le temps de distribuer les colis de fin d'année aux personnes âgées à domicile.

De l'avis de tous, il était une mémoire incontournable connaissant parfaitement l'année de naissance des personnes de plus de 65 ans de Leynhac. Passionné de géologie et d'histoire, il connaissait les liens de famille des habitants.

Avec une participation assidue remarquable aux divers événements de la commune, il savait donner de son temps et de son énergie pour faire vivre le village et créer du lien social.

Toute la communauté Leynhacoise reconnaît en lui un homme empreint de dévouement, de tolérance, d'impartialité et de respect envers autrui.

Au revoir Georges et merci pour tout.

CADRE DE VIE

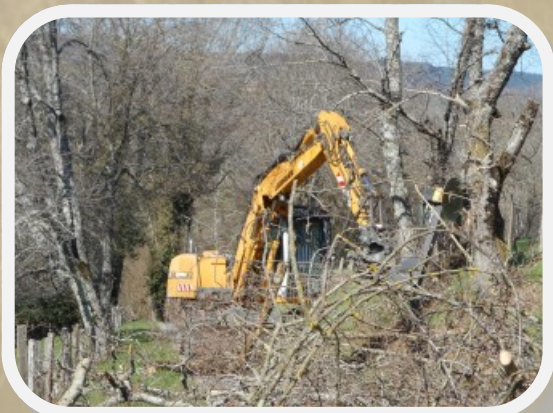
VOIRIE

Elagage

Courant mars une opération d'élagage a eu lieu sur la voirie communale n°43 le bourg Le Bac Cabrespines et Cantagrel et Broussal ainsi que La Bouygue-Albos, la Fondamont, le Pont du Lac et également en bordure de l'espace multisports. Ces travaux là ont été réalisés par l'entreprise BRUEL Serge à l'aide d'une pelle à pneus équipée d'une scie circulaire d'élagage.

Les agents communaux et un agent de Dispo-service ont également participé au chantier. Nous tenons à remercier l'ensemble des riverains pour leur compréhension et le bon déroulement de ces opérations. Coût de l'entreprise pour 3 jours de travaux 2800,20€ TTC

Il est envisagé pour l'hiver 2019-2020 une autre opération similaire..



Revêtement chaussée

Courant 2019 d'importants travaux (reprofilage et réfection de chaussée) de voiries communales avaient été budgétisés pour un montant de 60 000€ HT.

L'entreprise Caumon-Nau a été mandatée pour cette opération qui, prévue initialement courant juin, a été réalisée seulement à l'automne, et seulement 20 000€ HT de travaux ont été réalisés.

Les travaux prévus restants sont reportés en 2020.

Pour cette opération plusieurs subventions ont été obtenues : 10 000€ au titre du Fonds Cantal Solidaire (FCS) du Conseil Départemental et 13 735€ au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) de l'Etat. La collectivité bénéficiera donc de 40% de subvention pour cette opération.



Nouvelle signalétique dans le bourg

Afin de sensibiliser les usagers à la prudence lors de la traversée du bourg des panneaux ont été installés au niveau de l'école.

Des panneaux indicatifs ont été implantés à l'entrée de la place et à proximité du monument aux morts. Un miroir au carrefour du Picard afin d'améliorer la visibilité des usagers.

Matérialisation de 3 places de stationnement pour véhicules de personnes à mobilité réduite devant la mairie, l'école et sur la place de l'église.



Et pour des raisons réglementaires des panneaux de signalétique ont été posés sur la façade de la mairie et de l'école (ERP établissement recevant du public).



Coût global de cette opération 4 666€ TTC.

Réseau eau potable

Des travaux sont actuellement en cours sur le château d'eau de Broussal qui dessert les hameaux de Broussal, Cantagrel, Lacan, Cabrespines, Le Bac, Le Noyer, La Bouygue-Albos, Montserat, La Fondamont, Lacoste et la Vaysse.

Ces travaux consistent en :

- ◆ la réfection de la chambre des vannes à l'intérieur du château d'eau (remplacement des conduites existantes en acier par une conduite inox, remplacement compteurs)
- ◆ la sécurisation de l'accès au réservoir (mise en place de passerelles, garde-corps inox et échelles aluminium).
- ◆ la réalisation du raccordement électrique du château d'eau.
- ◆ la mise en place d'un poste traitement ph.
- ◆ l'installation d'un poste de traitement chlore.

Pour réaliser cette opération de sécurisation pour la qualité de l'eau nous avons sollicité ENEDIS et le Syndicat D'Electrification du Cantal pour le raccordement électrique du château d'eau. Coût prévisionnel de 1030€ HT.

Pour les travaux électriques et de plomberie à l'intérieur du château d'eau, l'entreprise SAUR a été retenue pour un devis de 19 777€ HT.

Cette opération bénéficie d'une subvention du conseil départemental à hauteur de 2 500€.

Renouvellement du camion communal

Suite au contrôle technique du camion benne courant juillet qui s'est avéré défavorable, nous avons été contraint après de nombreuses années d'utilisation de procéder à son remplacement.

Après consultation de différentes offres nous avons fait le choix d'investir sur un camion benne de 3,5 tonnes de PTAC d'occasion, de marque Nissan cabstart de 2016, 56 000km, garantie constructeur jusqu'en mai 2021.

Le véhicule a été acheté au concessionnaire FEL d'Arpajon sur Cère pour le prix de 20 000€ HT.



Mise en place de coupure de nuit de l'éclairage public

Dans le cadre d'un programme d'économie d'énergie il a été procédé à une coupure d'éclairage public sur certains points lumineux de 23h à 5h du matin. Cette opération a nécessité la pose d'appareils de gestion.

Le coût total de cette opération s'élève à 2556€ HT, le montant à charge de la commune représente 50% de l'opération soit 1 278€.

Syndicat D'Electrification du Cantal (SDEC)

Au cours des 2 dernières années plusieurs chantiers d enfouissement de réseaux téléphonique, de dissimulation de lignes aériennes électriques et de renforcement de réseau EDF ont été réalisés sur la commune en collaboration avec le SDEC :

- ◆ Secteur la Goutte, la Goutte Haute et la Vespatière pour un montant total de 36 348€ HT, la participation de la commune s'élève à 2223€.
- ◆ Secteur le Devez, Le Cros, Bel air pour un montant de 75 240€ HT, part communale 2 190€.
- ◆ Secteur espace sports détente loisirs pour un montant de 2 517€ HT, reste à charge pour la commune 1 007 €.

Plusieurs projets sont à l'étude pour une réalisation courant 2020 :

- ◆ Secteur Rascuejoul, Masviel pour un montant estimatif de 52 112€ HT, part estimative pour la commune 1 677€.
- ◆ Secteur La Moneyrie, La Nougarede et Puech de Chaule pour un coût estimatif de 154 022€ HT, la participation approximative pour la commune s'élève à 9776€.
- ◆ Secteur Conquet, Montplaisir pour un montant estimatif de 43 848€HT, la part communale approximative est de 2 663€
- ◆ Secteur Lascarbonniere, à ce jour aucune estimation, ces travaux ont pour objectif le renforcement du réseau.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

LOGEMENTS T2 ET T3 MAIRIE

Des travaux d'installation de VMC ont été réalisés par l'entreprise Fernandez-Mèghe dans ces 2 logements. Coût total des travaux : 1808 €.

CHAPELLE NOTRE DAME DU PONT

Les travaux ont démarré début décembre et devraient se terminer en avril. La première réunion de chantier a eu lieu le mercredi 18 décembre. Les entreprises Sébastien BONHOURE (Lot 2 : Charpente Bois et Lot 3 : Couverture Zinguerie), Edouard Bigand (lot 4 ; plâtre et peinture) et Jean-Louis AYMAR (Lot 1 : Maçonnerie) étaient présentes à cette réunion.

ÉTUDE DU CAUE SUR L'URBANISATION DU BOURG DE LEYNHAC

Dans le cadre de la réflexion sur la réalisation d'un projet d'extension du bourg, la commune de Leynhac a bénéficié des compétences et de l'expérience du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E), basé à Aurillac. Une étude a été réalisée par Madame Geneviève ROUX, architecte du CAUE.

Cette étude a pris en compte le contexte territorial et le contexte communal. Une compréhension de tous ces éléments : situations géographiques, historiques, démographiques et socioculturelles du bourg ainsi que les relations que la commune entretient avec son bassin de vie, a permis :

- 1) D'identifier au mieux les besoins de la collectivité mais aussi des ménages présents ou futurs.
- 2) De connaître et détailler les objectifs, selon les atouts du bourg, les contraintes et les potentiels afin **d'élaborer et de planifier un projet urbain pertinent.**

Ce projet s'articulera autour de 2 actions majeures :

- **mieux gérer le foncier**
- **rendre le bourg plus attractif**

Les principaux objectifs en terme d'habitat seraient la résorption de la vacance, la redynamisation de l'auberge, l'adaptation des logements anciens à des besoins actuels et la valorisation de l'espace public central.

En conclusion, le conseil municipal a décidé de poursuivre son travail en missionnant le cabinet Métafore représenté par Monsieur REYGADE, architecte afin d'établir une étude financière du projet urbain.

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS DES 6 LOGEMENTS COMMUNAUX

Début janvier 2020, les diagnostics immobiliers du parc locatif de la commune seront réalisés par l'entreprise SOCOBOIS, organisme agréé. Ces diagnostics sont regroupés au sein du dossier de diagnostic technique (DDT) qui comprend les points suivants :

- Repérage amiante
- Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)
- Diagnostic de Performance énergétique (DPE)
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Attestation de surface habitable locative dite "Loi Boutin"
- Etat des risques et pollution (ERP)

Ces diagnostics seront consultables sur site à la Mairie de Leynhac.

LOCATION DU T3 ECOLE ET T4 « ELIE LAFON »

Le logement communal "T3 École" est disponible à la location au loyer mensuel de 332.71 €, il est situé au 1er étage du bâtiment de l'école.



La maison individuelle T4 conventionné "Elie Lafon Laveissière" est aussi disponible à la location au loyer mensuel de 601.74 €, elle est située entre Maurs la Jolie et le bourg de Leynhac.



ENFANCE ET JEUNESSE

VIE DE L'ÉCOLE



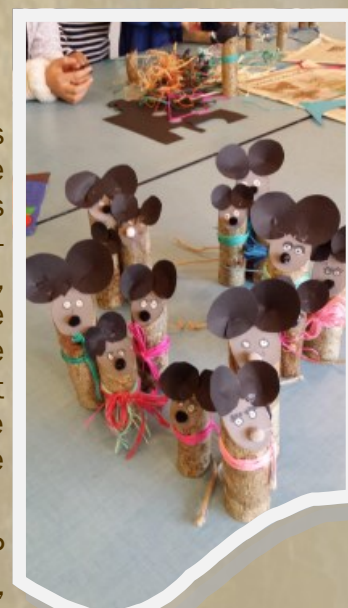
LES HORAIRES DE L'ÉCOLE SONT :

- ◆ les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin : 8h45-11h45
- ◆ les lundi et jeudi après-midi : 13h30-16h30
- ◆ les mardi et vendredi après-midi : 13h30-15h

Les TAP se déroulent les mardi et vendredi de 15h à 16h30 : les élèves sont accueillis dans l'école à partir de 8h35 le matin et 13h20 l'après-midi (pour les externes).

TAP 2019 :

Durant le temps d'activités périscolaires, nous avons proposé aux enfants, des ateliers/activités à la fois éducatifs et ludiques : cela va de la création d'objets que les enfants ont ramenés à la maison, des dessins, des coloriages, des réalisations de cadeaux pour la fête des mères et des pères (créations effectuées avec du matériel recyclé). Des séances de jardinage ont également eu lieu : semis de carottes, salades, plantations de fraisiers. N'oublions pas les ateliers cuisine qui sont de vrais moments de détente et de partage ; activités sportives avec des séances de yoga menées par un intervenant qualifié « Mr Patrice Bonal » Les enfants se sont épanouis grâce à toutes ces activités diverses et variées dans lesquelles ils se sont vraiment impliqués. Nous vous présentons une bonne et heureuse année 2020 et une bonne santé.



L'équipe des T A P
Anne ,Odette, Joackim,
Eminé et Olinda.



NOTRE ÉCOLE : RÉCOMPENSÉE ET LABELLISÉE

A l'initiative de Mme Émilie PÉAN, directrice des écoles, et avec la collaboration de Mme Célia ÉQUILLE, enseignante, notre école a été lauréate au projet éco-école pour la première fois sur l'année scolaire 2015-2016. La thématique traitée était : les déchets, avec pour objectif la réduction des déchets de l'école.

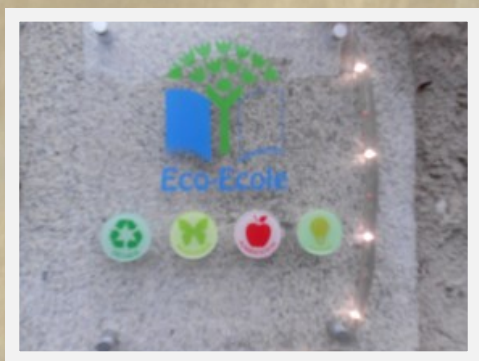
Forts de cette récompense, les enseignantes et les enfants se sont mobilisés chaque année pour participer à ce challenge. Aujourd'hui, notre école est classée parmi les meilleurs lauréats départementaux et académiques, avec 4 labellisations consécutives, le fruit d'un travail rigoureux et d'un engagement sans faille, dont voici la liste :

- 2015-2016 : les déchets
- 2016-2017 : la biodiversité
- 2017-2018 : l'alimentation
- 2018-2019 : l'énergie
- 2019-2020 : l'eau (en cour....)

Pour chaque thème, les élèves se réunissent sous la houlette des enseignantes pour :

- 1) élire des délégués de classe (4) qui sont missionnés pour participer aux réunions éco-école (3 par an) qui précèdent les conseils d'école.
- 2) faire un diagnostic sur le sujet.
- 3) proposer des actions à mener.

Depuis 2 ans, suite au départ de Mme Péan, Évie CROIZET collabore avec Mme ÉQUILLE sur ce projet. Afin d'optimiser ce travail collectif et d'amener une unité cohérente et fructueuse de tous les acteurs, chaque année, des actions et ateliers qui s'articulent autour du thème sont organisés en TAP et rattachés au PEDT (projet éducatif territorial).



Un doublé en 2019 : une nouvelle récompense académique, notre école a reçu **une autre labellisation : E3d, (Établissement en démarche globale de développement durable)** qui comporte 3 niveaux. Notre école a obtenu directement le niveau n°2-approfondissement ! C'est en toute logique que nous nous sommes tous retrouvés le 5 juillet 2019 pour féliciter et honorer les gagnants !

En route pour le 5ème label éco-écolemais pour l'heure : chut, au travail...

Nathalie ROQUES.

VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS

BOGU'ART

En 2019

En Février à l'église : Concert « La Soubirane » Trio Polyphonique, chants polyphonique du Monde et Percussions, Chants traditionnels de la méditerranée à l'Oural.



En Août : 8ème Expo photos sur le thème " Les quatre Saisons "

Et " Ballade enchantée " en Nocturne : Musiques Chants Danse Conte .(avec le C. Fêtes)

En Septembre : " Duo Expression" Guitare et Violon avec des musiques Tzigano Russess.



Projet 2020

Février : Dimanche 2 Février 15h " Duo Flamenco " Guitare Chant Danse Palmas d'Andalousie

Juillet : Mardi 21 Juillet en soirée " Celibass Sextet " Concert à cordes Classique et Tangos



CLUB DES AINÉS

Notre club compte 55 adhérents.

Nous avons débuté l'année par un quine. Toujours autant de succès heureusement parce que ça donne du travail et du tracas aussi. Quand on aime on ne compte pas.

9 février : galette des rois. Nous avons invité la chorale de Mourjou pour nous distraire, belle prestation qui a ravi les adhérents.

9 mars : point fort de notre club l'assemblée générale. Hélas ! nous vieillissons et nous manquons de nouveaux adhérents, nous avons besoin de renfort pour être plus efficace, à chacun d'en prendre conscience. C'est trop dommage pour Leynhac. Nos villages se dépeuplent mais ceux qui restent doivent se rassembler.

6 avril : nous sommes partis en voiture particulière pour visiter "les poteries du Don" au Fel. Nous avons ensuite déjeuné à la "ferme auberge de la Normandie". tout le monde avait l'air content.

19 juin : par une chaude journée d'été, nous nous sommes réunis à Leynhac avec les clubs de Marcolès, Calvinet, Mourjou, Cassaniouze pour la journée de la forme, les plus courageux ont marché sous le soleil, d'autres ont préféré rester à l'ombre pour jouer aux jeux de société, chacun fait ce qui lui plait, l'essentiel est de participer toujours dans la bonne humeur. Nous clôturons cette journée par un casse-croute.

La fin de l'année n'a pas été très active nous nous laissons aller au découragement, alors ressaisissons nous vite. Ce sera fait.

En fin d'année nous avons eu la douleur de perdre Marius, un adhérent qui s'était beaucoup investi.

8 décembre : nous nous sommes retrouvés à Saint Constant pour un petit repas bien sympathique.

Je souhaite à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et surtout une bonne santé pour 2020.



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

Avec une nouvelle année scolaire qui débute, une nouvelle année de manifestations commence pour notre association qui représente les familles des vingt élèves de notre chère école de Leynhac, répartis en deux classes.

Elle a pour but de contribuer au financement des différents projets initiés par l'équipe enseignante, Pendant l'année qui vient de s'écouler, ils ont pu assister aux spectacles de la communauté de communes, participer à un projet danse, à des sorties sportives, sont même partis deux jours au Lioran et ont encore obtenu le label « éco-école ».

Début octobre, un bureau a été élu :

Présidente : **Marilyne Rigal**
Vice présidente : **Sonia Bigand**
Trésorière : **Céline Fontange**
Trésorière adjointe : **Jane Smith**
Secrétaire : **Anne Degrandis**
Secrétaire adjointe : **Magali Roques**



Le programme des manifestations de cette année est le suivant :

- ◆ La collecte d'halloween le 31 octobre, une première très appréciée des enfants et habitants
- ◆ Le quine a eu lieu le 17 novembre, avec un bon succès et de très beaux lots
- ◆ Le concours de belote se fera courant mars 2020
- ◆ La fête de l'école se fera fin juin 2020

Un très grand merci aux personnes qui œuvrent, participent et gravitent (la mairie et le ccas) autour de notre association, car ce n'est pas parce que notre effectif diminue que nous devons restés passifs ; la bonne réussite des manifestations est un travail d'équipe.

Une excellente année 2020 à tous les Leynhacois et Leynhacoises, joies, réussite et surtout la santé.



COMITÉ DES FÊTES

Les manifestations de l'année 2019 ont bénéficié d'une bonne fréquentation.

La rando du mois de mai a un peu souffert du temps froid et changeant. Les marcheurs étaient moins nombreux que d'autres années. Par contre le nombre de VTT a été important, 23, et tous les participants ont apprécié le parcours, l'accueil et l'ambiance.

A la Saint Jean nous avons eu une pensée toute spéciale pour Roger Baldy qui préparait de si beaux feux et les agrémentait de quelques pièces de feux d'artifice. Mais il n'aurait pas désavoué celui de cette année, magnifique, et qui a duré fort longtemps. 130 personnes environ ont passé une soirée agréable et conviviale.

La balade semi-nocturne du 10 août a connu un beau succès. Nous avons bloqué le nombre de participants à 150 pour être sûrs d'assurer une bonne prestation. Ce fut le cas. Le parcours et l'ambiance ont été jugés très agréables. Merci à ceux qui nous ont accueillis ou nous ont permis le passage, à Albourg, la Gardette, la Gardille, le Cayrou. Le parcours était jalonné, en plus des haltes gastronomiques, de pauses artistiques - musique, chant, danse, conte –organisées par l'association Bogu'art.

Succès également de la fête du 15 Août, qui attire toujours un nombre important de Leynhacois et leurs familles revenues pour l'été. Des producteurs locaux ont proposé des formules de repas sur place. L'après-midi a été animée par le concours de pétanque, et un spectacle de chorégraphie des « Did'manias ». La soirée grillades/aligot était animée par le groupe « Oswan ». La retraite aux flambeaux a attiré plus de 80 enfants et le feu d'artifice a été très beau cette année, même si une coupure de musique a pu donner quelques émotions aux organisateurs...

Nous remercions les habitants de Leynhac pour leur accueil et leur générosité au moment de la quête. Nous remercions aussi la commune et nos fidèles sponsors pour leur soutien financier.

Votre présence aux manifestations organisées par le comité des fêtes est indispensable et encourageante. Mais comme nous vous l'avons expliqué dans le document distribué en octobre dans les boîtes aux lettres les bénévoles manquent cruellement. À tel point que, à notre grand regret, nous ne sommes pas en mesure d'assurer des manifestations en 2020 et donc de vous proposer un calendrier pour l'année qui vient.

Mais nous voulons demeurer sous le signe de l'espoir et espérer qu'une équipe plus jeune formera un nouveau bureau du Comité des fêtes. Nous serons là pour les aider et participer comme membres actifs aux manifestations qui seront organisées. C'est le souhait de ceux qui depuis de nombreuses années pour certains et de très nombreuses pour d'autres ont animé les fêtes à Leynhac.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2020

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE LEYNHAC

L'association de chasse s'est réunie en assemblée générale le 6 juillet. Une trentaine de sociétaires étaient présents. A cette occasion nous avons reçu la gendarmerie de Calvinet ainsi qu'un représentant de l'office de la chasse pour rappel des consignes de sécurité dans nos chasses collectives.

Cette année nous avons accueilli une dizaine de chasseurs des communes voisines.



Comme les années précédentes, les sangliers ont causé quelques dégâts sur la commune. Nous avons fourni du matériel de protection aux agriculteurs concernés.

Cette saison les prélèvements sangliers sont en hausse malgré la sécheresse du début d'automne.

Repeuplement en gibier :

Depuis le début de l'année nous avons lâché une vingtaine de lièvres issus de notre élevage ainsi que perdreaux et faisans. Attribution au plan de chasse : 30 chevreuils.



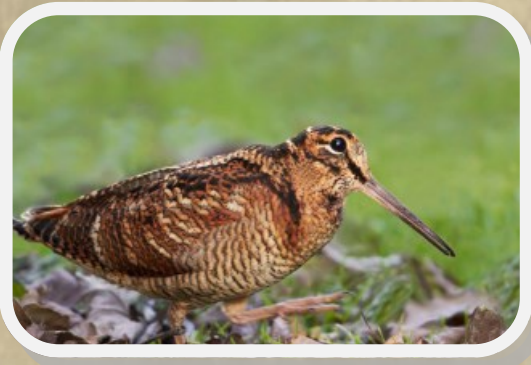
Manifestations :

14 Août . Soirée moules frites : 90 repas servis.

23 novembre : une centaine de personnes ont partagé le sanglier farcie.

Un grand merci à tous, bénévoles et participants qui contribuent au succès de nos manifestations.

Bonne et heureuse année à tous



LEYNHAC MOTO QUAD

Après notre habituelle rando de Pâques reconduite le jour de la St Jean en bonne entente avec le Comité des Fêtes, nous avons innové fin Octobre pour Halloween avec une rando semi nocturne finissant autour d'un buffet éclairé à la bougie dans un bois décoré pour l'occasion.



Pour 2020, on prend les mêmes dirigeants, on mélange pour obtenir un nouveau bureau que voici :

- ◆ Président : **Patrice NAU**
- ◆ Trésorier : **Guillaume BAC**
- ◆ Secrétaire : **Alexandre BAC**
- ◆ **Patrice BALDY, Nathalie RIEU et Pierre CAZES** nous soutiennent toujours aux postes respectifs de Vice Président, Aide Trésorier et Aide Secrétaire

Sous l'apparence d'une activité réduite, nous préparons une manifestation de niveau national en date des 4 et 5 juillet 2020.

Au programme :

- ◆ endurance moto enfants
- ◆ course moto « Vintage »
 - ◆ course VTT électriques
 - ◆ Finale Championnat de France Cross country

Toujours prévu, quelques randonnées pour le plaisir accessibles à tout possesseur de moto ou quad homologué.

Et bonne nouvelle pour le club, nous sommes en train de concrétiser la location d'un terrain privé qui permettra aux membres de se retrouver pour discuter autour de quelques zones de franchissement.

Voilà pour l'essentiel, un grand Merci aux personnes qui nous aident et

... Bonne Année 2020 à Tous !

ASSOCIATION MARGUERITE ET JOSEPH CLAUZET

LES AMIS DE LA CHAPELLE DU PONT

Objectif atteint : bonne année 2019 à la chapelle du Pont !

Le nombre de visiteurs s'est maintenu malgré les périodes de canicule. Des visiteurs attentifs pour 5 minutes ou une heure : « visite à la carte » selon le souhait de chacun.

Des surprises : des chorales familiales ou amicales ont offert de petits concerts spontanés.

Accueil de 4 groupes importants de jeunes. Au total 200 personnes avec leurs accompagnateurs. Plusieurs groupes d'adultes sont venus visiter la chapelle hors période estivale.

Bon travail avec l'Office de Tourisme de la Châtaigneraie Cantalienne : les fresques de la chapelle du Pont ont figuré sur la couverture du dépliant destiné aux touristes de notre région.



Bonne nouvelle : les travaux sur le prieuré ont commencé. L'État, suivi par les collectivités territoriales, a donné son accord à la restauration du bâtiment. Leur participation financière est acquise. La participation de notre association sera importante. Vous serez surpris de son montant.

Promis nous fêterons ensemble cet événement et nous en profiterons pour remercier tous ceux qui par leurs cotisations et leurs dons depuis de nombreuses années ont contribué à pérenniser le site.

Votre contribution restera essentielle dans les années à venir pour de futurs projets que nous élaborerons ensemble.

Le site de la chapelle du Pont est le patrimoine commun de tous les habitants de Leynhac.

Bonne année à tous.

VIE PRATIQUE

TARIFS MUNICIPAUX

Pour tous renseignements s'adresser à Carole PASSERINI, secrétaire de Mairie.

TARIFS 2019/2020

Cantine : Coût global : 5.00 € dont 3 € à la charge des parents et 2 € à la commune.

Garderie : Tarif pour matin et soir : 2 €

Tarif pour matin ou soir : 1.50 €

TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT PÉRIODE DU 01/07/2019 AU 30/06/2020

Eau : Location compteur ordinaire : 65.00 €

Location Compteur Intermédiaire : 20.00 euros / an

Consommation de 0 à 100 m³ : 1.50 € / m³

Plus de 100 m³ : 1.00 € / m³

Assainissement : 1.10 euros / m³

Paiement : Le paiement de l'eau se fera en une seule fois (abonnement et consommation) au cours du 4^{ième} trimestre 2020.

Le Conseil Municipal reconduit la facturation à prix coûtant des fournitures utilisées lors de la pose d'un compteur (hormis le compteur lui même), du remplacement d'un compteur suite au gel, des fournitures nécessaires lors de toutes interventions spécifiques sur le réseau à la demande de l'abonné.

TARIFS CONCESSION DU CIMETIÈRE

La surface minimale d'une concession est de 3,60m² (1,20m x 3m).

Le tarif d'une concession consiste en une location pour 50 ans selon les modalités suivantes :

Contribuable : 50 € / m²

Non contribuable : 500 € / m²

TARIFS DE LA LOCATION DE LA SALLE JEAN CIPIERE

La location de la salle Jean CIPIERE s'effectue sous forme de **forfait** (Location –eau–électricité–gaz–ménage–chauffage). **A la réservation**, un versement d'une caution de 150€ et la signature d'une convention de location sont demandés ainsi qu'une attestation de responsabilité civile.

Le ménage, sur une base de 2 heures, sera effectué par un agent communal. Le locataire prendra à sa charge les éventuels suppléments horaires au tarif de 16 € de l'heure. Il est demandé aux locataires de ranger le matériel (tables, bancs, chaises) et de passer le balai.

La vaisselle est comprise dans le forfait location. **A la réservation**, versement d'une caution de 500€ et signature d'une convention de location. Toute dégradation ou perte de vaisselle entraînera une facturation à prix coûtant (TVA comprise) établie au nom du locataire (le minimum facturable est fixé à 5 €).

- Deux périodes de location ÉTÉ et HIVER (avec chauffage actif)
- La sono est réservée uniquement aux associations communales.
- Sous réserve de disponibilité, il est toléré de venir préparer la salle la veille.

TARIFS À LA JOURNÉE (24H)

| | | Total |
|--|-------|-------|
| Associations communales | été | 36 € |
| | hiver | 53 € |
| Contribuables | été | 100 € |
| | hiver | 122 € |
| Particulier, association ou professionnel Hors commune | été | 150 € |
| | hiver | 172 € |

POUR LA LOCATION DU MOBILIER UTILISÉ EN DEHORS DE LA SALLE JEAN CIPIÈRE

- Table rectangulaire : 6.00 €
- Banc : 1.50 €

TARIFS DE LA LOCATION DE L'ESPACE SPORT DÉTENTE LOISIRS

TERRAIN MULTI-SPORT

La location du terrain multi-sport est facturé 2€/h, le régisseur est Carole Passerini à la Mairie.

MINI-GOLF

La partie est facturé 2€ par personne. En cas de perte ou de dégradation de la balle ou du club, 2€ seront facturés. La caution est la carte d'identité. Le régisseur est Carole Passerini à la Mairie.

LOCATION DE L'ESPACE SPORT DÉTENTE LOISIRS POUR LA JOURNÉE

La location de l'espace SDL hors mini-golf et terrain multi-sport est indiqué par le tableau ci-dessous. Cette location ouvre droit à l'eau et l'électricité et inclut 1h de ménage. De plus le WC et le Club-house seront ouverts, sachant que ce dernier ne peut être utilisé que pour le stockage.

A la réservation, un versement d'une caution de 150€ et la signature d'une convention de location sont demandés ainsi qu'une attestation de responsabilité civile.

| | Total |
|--|-------|
| Associations communales | 36 € |
| Contribuables | 50 € |
| Particulier, association ou professionnel Hors commune | 75 € |

Un forfait de 10€ supplémentaire sera demandé pour utiliser le terrain multi-sport ou le mini-golf (avec 5 clubs et 5 balles) et un forfait de 20€ supplémentaire pour avoir accès à toutes les activités.

Dans le cadre d'une location double (salle et hall), une caution double sera demandée.

ETAT CIVIL

Naissance

Arsène CHOUAIEB , le 8 octobre

Nouveaux habitants

M. et Mme Thomas Dominique et Chantal (Le Fort)

M. et Mme Bourgois Jean-Claude et Monique (le bourg)

M. Chouaieb Antony et Mlle Gombert Priscilia (le Bourg) et leurs 3 enfants Jeanne – Alésia – Arsène

M. Parcoret Gilles et Mme Alligné Anne-Cécile (Chaule)

Mme Cebulski Florence (le bourg)

M. et Mme Meije Jean-Luc et Isabelle (Bel-Air)

M. Alayrangues Gérald et Mme Carrasco Mercedes (le Bourg)

M. Montarnal Nicolas et Mlle Laviguerie Tiffany (Pont de cabana)

Ils ne sont plus...

Le 21 mars : BALDY Roger

Le 22 mai : ROQUESSOLANE Karine

Le 02 août : FEL Marcelle (épouse ROBERT)

Le 14 octobre : Georges BRUEL

Le 15 octobre : MAS Maurice

Le 18 octobre : VALET Marius

Le 02 novembre : CAZES Odette (épouse SOTTY)

Le 14 novembre : CIPIERE Marie (épouse CAUMON)



Ils se sont dit oui...

Ludivine SOUQ et Florian RATIER, le 8 juin

Marie-Hélène SUC et Laurent BLESLE le 6 juillet

Yolande RATIER et Edouard BIGAND, le 14 septembre

Bonne Année 2020

Commande groupée de Fuel

Depuis 2008, donc depuis 11 ans, 3 personnes : Hervé Combret, Daniel Lafon et Michel Ratier, ont collaboré afin d'obtenir un prix attractif du fioul domestique, mais aussi du carburant agricole (GNR). A raison de 6 commandes groupées par an (tous les 2 mois), plusieurs personnes ont bénéficié de ce service gratuit et très économique, obtenu et abouti grâce uniquement au volontariat de ces 3 personnes. Les commandes variaient de 30 000 à 40 000 litres (voir 50 000) pour chaque produit.

Aujourd'hui, ces personnes décident d'y mettre fin. Qu'elles soient remerciées pour leur dévouement, patience au service de la population.